

Notes sur quelques affleurements de la mollasse d'eau douce inférieure dans les vallées de l'Aubonne, du Boiron, etc.

Autor(en): **Vionnet, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **10 (1868-1870)**

Heft 62

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOTES

sur quelques affleurements de la mollasse d'eau douce inférieure dans les vallées de l'Aubonne, du Boiron, etc.,

PAR

P. VIONNET, pasteur.

La contrée comprise entre la partie supérieure du cours du Veyron et la vallée de l'Aubonne présente, outre celui de Char-donnay que M. le Dr Nicati a fait connaître, quelques affleurements de la mollasse, qui, je crois, n'ont pas été signalés jusqu'ici et dont voici, pour le moment, une rapide indication.

Entre *Maurez* et *Chavannes-sur-le-Veyron*, la rive droite de la rivière est formée de fortes assises d'une mollasse exploitée depuis longtemps pour la construction des fours. Le glissement des couches y a produit de belles surfaces polies.

Au *N.O. de Vullierens*, sur la route qui conduit à Cottens, des travaux de mine ont mis à découvert, très près de la surface du sol, un banc de mollasse jaunâtre assez friable.

Le *temple de Collombier* repose sur un banc de mollasse homogène faiblement cimentée, qui a été coupé par la tranchée du chemin voisin, sur une épaisseur de vingt pieds.

Le *moulin de Clarmont*, à quelques minutes de ce village, utilise l'eau de la Morges. En amont de cette usine et en aval, le ruisseau coule entre des bancs épais de mollasse, dont on a tiré de bons matériaux pour diverses constructions.

La mollasse apparaît aussi dans la *vallée du Boiron* : près du *moulin de Yens*, le long d'un petit sentier, qui conduit du pont neuf à Yens : puis en-dessous du *moulin d'Etoy* et, en aval, un peu au NE. des Isles, dans un coude que forme le vallon en prenant la direction de l'ENE.

Lors de la construction des bâtiments de *Fraidaigne* (St.-Prex), on a ouvert à une distance de 50 pas de leur emplacement, une carrière dans la mollasse qui a fourni une partie des matériaux. L'excavation a été comblée, mais les couches mollassiques plongent dans le lac, où elles sont bien visibles, en face de la maison.

Enfin la profonde *vallée de l'Aubonne* n'est pas sans laisser ces mêmes couches venir au jour.

Le *lit de la rivière* en est formé à une lieue plus bas que sa source, vis-à-vis de la maison de volaille.

M. Nicati a constaté que les *fondements du pont* de la nouvelle route d'Aubonne à Lavigny ont été assis sur la mollasse.

L'espace compris entre le viaduc d'Allaman et le pont de la route de Lausanne présente deux coupes, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche. Les couches sont formées de bancs de mollasse jaunâtre, rougeâtre et grisâtre homogène de 0,30^m à 2,50^m d'épaisseur, alternant avec des couches de marnes rouges. Le banc inférieur, le plus épais, qui renferme du gypse fibreux, a été exploité par des fabricants de fours, qui avaient pratiqué cette industrie aux Granges de Ste-Croix. Ils ont dû cesser leur travail (1820), sur l'ordre du gouvernement, qui redoutait, pour la sûreté de la route, la destruction d'un rempart naturel, opposé aux eaux de l'Aubonne.

L'inclinaison de ces couches est au N., d'environ 10°. L'alluvion ancienne vient s'y appuyer et les eaux qu'elle contient, obligées de refluer, donnent lieu à des sources, que l'on s'attendrait à voir sourdre beaucoup plus bas.

Aucun fossile n'a été trouvé jusqu'à présent dans ces couches et il est difficile de fixer leur horizon précis, qui doit cependant être cherché dans les assises inférieures de la mollasse d'eau douce.

